

Lire Boisguilbert

*Gilbert Faccarello**



[I]l n'est pas question d'agir, il est nécessaire seulement de cesser d'agir avec une très grande violence que l'on fait à la nature, qui tend toujours à la liberté et à la perfection.

Boisguilbert

I

À la fin du XVIIe siècle, les sombres années du règne de Louis XIV favorisèrent l'écllosion de réflexions les plus variées d'ordre politique, religieux ou économique. Peu de critiques, cependant, furent publiées, le pouvoir ne souffrant pas la contradiction. Dans le domaine économique, les "faiseurs de projets" étaient pourtant nombreux, et les Contrôleurs

* Université Panthéon-Assas, Paris. E-mail: gilbert.faccarello@u-paris2.fr. Site: <http://ggjjff.free.fr/>. Essay published in German ("Boisguilbert lesen") in Gilbert Faccarello, Peter Groenewegen and Jacqueline Hecht, *Pierre Le Pesant de Boisguilbert und sein 'Le Détail de la France'*, Düsseldorf: Verlag Wirtschaft und Finanzen, 1996, pp. 33-109.

généraux des finances se trouvaient assaillis de propositions spontanées plus ou moins fantaisistes, dont certaines prônaient des remèdes auxquels personne — à en croire les auteurs — n'avait jamais songé et qui auraient permis — à n'en point douter — de faire sortir rapidement le royaume du marasme économique et financier dans lequel il se trouvait plongé.

Il faut bien avouer que, sous cet aspect, le *Détail de la France* (éd. Hecht, pp. 581-652)¹, qui paraît en 1695 sous un anonymat transparent pour les autorités, n'innove pas et se présente sous un jour tristement conventionnel. Il en est de même, d'ailleurs, pour la plupart des écrits de Boisguilbert et il n'est que de se reporter à leurs titres et sous-titres pour s'en convaincre : le sous-titre du *Détail*, bien entendu, mais aussi ceux des œuvres ultérieures à la volonté théorique plus marquée. Celui du second² *Factum de la France* (éd. Hecht, pp. 879-956), fort long et plutôt confus³, promet monts et merveilles et sonne un peu comme l'annonce suspecte d'un tour de foire ; la *Dissertation de la nature des richesses, de l'argent et des tributs* (éd. Hecht, pp. 973-1012), de son côté, se pré-

1. Nous citerons les œuvres de Boisguilbert dans l'édition de référence publiée par J. Hecht en 1966, à pagination continue, indiquée en bibliographie. Pour ce qui est du *Détail de la France*, afin que le lecteur de la présente réédition en fac-similé puisse retrouver les citations, nous indiquerons en outre la partie et le chapitre concernés ; ainsi la référence (*Détail*, II, 3, p. 591) renvoie au *Détail*, deuxième partie, chapitre 3, page 591 de l'édition Hecht.

2. Un premier *Factum* existe en effet, resté inédit jusqu'en 1966 : *Factum de la France, contre les demandeurs en délai pour l'exécution du projet traité dans le "Détail de la France", ou le Nouvel ambassadeur arrivé du pays du peuple* (éd. Hecht, pp. 741-798).

3. *Factum de la France, ou Moyens très faciles de faire recevoir au Roi quatre-vingts millions par-dessus la capitation, praticables par deux heures de travail de Messieurs les ministres, et un mois d'exécution de la part des peuples, sans congédier aucun fermier général ni particulier, ni autres mouvements que de rétablir quatre ou cinq fois davantage de revenu à la France, c'est-à-dire, plus de cinq cents millions sur plus de mille cinq cents anéantis depuis 1661, parce qu'on fait voir clairement, en même temps, que l'on ne peut faire d'objection contre cette proposition, soit par rapport au temps et à la conjoncture, comme n'étant pas propre à aucun changement, soit au prétendu péril, risque, ou quelques autres causes que ce puisse être, sans renoncer à la raison et au sens commun, en sorte que l'on maintient qu'il n'y a point d'homme sur la terre, qui ose mettre sur le papier une pareille contradiction, et la souscrire de son nom, sans se perdre d'honneur ; et l'on montre à même temps l'impossibilité de sortir autrement de la conjoncture présente.*

sente comme le lieu où, enfin, “l’on découvre la fausse idée qui règne dans le monde à l’égard de ces trois articles” (p. 973). Si l’on ajoute à cela des raisonnements ostensiblement présentés par l’auteur sous forme de paradoxes⁴, ses affirmations répétées selon lesquelles le combat qu’il mène contre l’ignorance et la mauvaise foi “est le plus grand procès qui ait jamais été traité avec la plume depuis la création du monde” (premier *Factum*, p. 742), et enfin sa réputation — justifiée — d’homme éminemment atrabilaire, “incompatible” et “extravagant”⁵, on comprend aisément qu’il ait mis un certain temps à se faire entendre.

Pourtant, la publication du *Détail de la France* constitue un événement essentiel, en premier lieu — mais pas seulement — dans le contexte historique et intellectuel français où les écrits d’économie politique étaient rares et d’une qualité bien inférieure à ceux qui paraissaient outre-Manche. Pour la première fois, un livre fortement charpenté tente une analyse d’ensemble du problème économique et fiscal de la France en faisant reposer les développements sur quelques idées-force qui, développées dans les quelques années qui suivirent, fondent ce que l’on désigne aujourd’hui, de manière un peu anachronique, par “économie politique libérale”.

En peu de mots, Boisguilbert tente de faire valoir que s’il n’est pas de fatalité en économie, la richesse potentielle d’un pays (nature et diversité du sol, position géographique, etc.) n’attend, pour devenir effective, qu’un environnement politique et réglementaire adéquat qui fasse table rase des pratiques de l’époque. L’heure, affirme l’auteur, n’est plus aux tergiversations. Les dirigeants doivent enfin comprendre la logique de la machine qui leur est confiée. Mais Boisguilbert ne leur parle pas seulement en “mécanicien” de la chose économique : il met en avant le langage de la vérité marchande ; les réformes qu’il propose sont une sorte de contrat dans lequel, à part “deux ou trois cents personnes”, toutes les parties pre-

4. Voir par exemple le *Mémoire qui fait voir . . . que plus les blés sont à vil prix, plus les pauvres sont misérables . . . ; et que plus il sort de grains du royaume, et plus on se garantit d’une cherté extraordinaire* (éd. Hecht, pp. 957-962).

5. Sur la vie de Boisguilbert, le lecteur voudra bien se reporter à la biographie très complète publiée par Jacqueline Hecht (Hecht, 1966a).

nantes trouveront leur compte : “les peuples” et le roi en premier lieu, mais également les propriétaires des terres. Il est grand temps, déclare-t-il, que l’on s’aperçoive que “le gouvernement d’un État, à l’égard des finances, n’[est] autre chose que la régie du commerce” (*Détail*, III, 8, p. 653).

Pourquoi les choses vont-elles si mal “depuis 1660 environ”, c’est-à-dire depuis l’administration de Colbert, demande Boisguilbert⁶ ? Parce que le secteur fondamental de l’économie française, l’agriculture, de qui part la plupart des revenus qui irriguent les autres professions et les finances de l’État, est véritablement un secteur sinistré. Et pour quelle raison en est-il ainsi ? Parce que la demande pour les produits agricoles, qu’ils soient issus des champs ou des vignes, a fortement chuté. Quelle est, enfin, la cause ultime de cette “destruction” et de cette “impossibilité” de la “consommation” de la part “des peuples” ? Ce ne sont certainement pas, affirme l’auteur, les raisons qui sont habituellement avancées, c’est-à-dire un prétendu défaut de quantité de monnaie, ou un montant excessif d’imposition de la part du Roi ; les causes principales, telles qu’elles sont explicitement dénoncées dans le *Détail*, sont la manière dont les impôts sont établis et celle par laquelle ils sont collectés. L’État, pour alimenter ses finances, n’a pas respecté la logique de la vie économique ; il a considérablement modifié le système d’imposition, rendant ainsi les “tailles”, les “aides” et autres “douanes” (intérieures comme extérieures) responsables de l’état de langueur dans lequel l’économie se trouve plongée en 1695. Quant aux remèdes, ils sont aisés à mettre en œuvre que ce soit du côté des tailles (il suffirait de respecter les anciennes ordonnances) que des traites et douanes.

L’importance du livre tient, bien sûr, à la résonance politique et au sens de cette démonstration ; mais s’il n’y avait que cela, d’autres ouvrages pourraient revendiquer le même statut : le *Projet d’une Dîme*

6. Colbert et son administration constituent une cible constante pour Boisguilbert. Par contraste, nous trouvons chez notre auteur une constante idéalisation du passé : ce qu’il propose, dit-il, ne serait pas nouveau ; il ne s’agirait que de revenir à un ordre ancien des choses. Pour notre propos, cependant, cet aspect de sa pensée importe peu.

royale de Vauban (1707) par exemple ou même *Les aventures de Télémaque* de Fénelon (1699). Même si, au XVIII^e siècle, beaucoup d’auteurs importants — Quesnay et Turgot par exemple, pour ne pas parler de Herbert — reprennent à leur compte les analyses magistrales des effets destructeurs d’une mauvaise imposition, la véritable importance du livre doit être recherchée dans les fondements de ces analyses. Car ce qui est en jeu dès le *Détail de la France*, c’est la théorisation d’une économie en termes d’une interdépendance généralisée de toutes les branches d’activité, de tous les revenus et donc de toutes les classes, par l’intermédiaire d’un mécanisme apparemment simple mais implacable : le jeu des marchés et des prix. Ce qui est déjà en jeu, finalement, c’est la conception d’une économie mue par les intérêts privés qui, sans avoir pour but le bien public, aboutissent sans le savoir, en régime de libre concurrence, à la réalisation d’un équilibre “d’opulence”.

On reconnaît là les principales propositions d’un corpus théorique repris et développé au siècle suivant et qui finit par devenir prépondérant. Bien sûr, ce corpus théorique ne figure pas tel quel dans le *Détail de la France*, mais le livre en contient la supposition et les prémices. Davantage que des prémices, même : l’interdépendance des marchés et le jeu des prix y sont clairement décrits, et partout présents ; le concept fondamental d’“avance”⁷ est défini et un rôle central lui est conféré dans l’analyse ; la notion de “prix de proportion”⁸, ou d’équilibre, est également à l’œuvre. Le comportement des producteurs y est déjà décrit comme rationnel et maximisateur⁹ et, enfin, le mécanisme de multiplication¹⁰ des

7. *Détail*, I, 4 par exemple : “... n’y ayant aucuns fruits de la terre qui ne demandent de la dépense dans leur culture, qui produit plus ou moins que l’on fait des avances” (pp. 584-585).

8. Le discours sur les “proportions” qu’il faut maintenir en économie dépasse le simple niveau de la détermination des prix. Comme le lecteur du *Détail de la France* le constatera sans peine, il investit aussi d’autres domaines, dont celui de l’imposition : pour être “neutre” quant à l’équilibre, l’impôt doit notamment être en proportion des facultés contributives de chacun, c’est-à-dire justement réparti et levé.

9. Les particuliers “n’ont tous qu’un même intérêt de faire valoir chacun leur profession le plus qu’il est possible” (*Détail*, III, 5, p. 635).

10. *Détail*, I, 3 ; ou encore II, 10, etc.

mouvements économiques — dans le sens de l’expansion ou de la crise — est parfaitement décrit, tout comme l’est le rôle de la confiance et des anticipations¹¹ dans les mécanismes de la prospérité et de la dépression.

Il est vrai, cependant, que tout ceci demandait à être développé. À tout prendre, peut-être est-il heureux que Boisguilbert ait été si peu entendu et qu’il ait dû inlassablement reprendre la plume pour expliquer et justifier son point de vue. Car c’est ainsi que, du *Détail* au second *Factum de la France* et à l’importante *Dissertation de la nature des richesses, de l’argent et des tributs*, en passant par le *Mémoire sur l’assiette de la taille et de la capitation*¹² (éd. Hecht, pp. 663-740) et le *Traité . . . des grains* (ibid., pp. 827-878)¹³, le non-dit a dû se faire explicite et les principes ont pu être approfondis, offrant *in fine*, comme on le verra, une vision cohérente et novatrice.

II

Bien que les jugements directs soient très peu nombreux, il ne fait aucun doute que le message de Boisguilbert fut très bien accueilli et fort apprécié des auteurs qui, au siècle des Lumières, combattirent pour la “liberté du commerce” : même s’il fut peu cité, il fut lu et assimilé. Notre auteur eut ensuite une période d’oubli. Mais à partir de la réédition d’une partie de ses œuvres par Eugène Daire en 1843 dans la célèbre série éditée par G.-U. Guillaumin, la *Collection des principaux économistes*, des générations d’auteurs le redécouvrirent. Curieusement, cependant, les interprétations les plus diverses furent alors avancées et, selon les opinions, Boisguilbert fut aussi bien présenté comme l’avocat de l’interventionnisme et du protectionnisme que comme celui d’une liberté entière du

11. Voir ci-après, section XI.

12. Comme le premier *Factum de la France*, ce *Mémoire* est resté inédit jusqu’en 1966.

13. *Traité de la nature, culture, commerce et intérêt des grains, tant par rapport au public qu’à toutes les conditions d’un État. Divisé en deux parties. Dont la première fait voir que plus les grains sont à vil prix, plus les pauvres, surtout les ouvriers, sont misérables. Et la seconde, que plus il sort de blés d’un royaume, et plus il se garantit des funestes effets d’une extrême disette.*

commerce. Quelle fut la raison de ces divergences d'appréciation ? Qu'est-ce qui autorisait une telle variation dans les jugements ? La question ne doit être posée ici qu'en raison de son actualité : car une interprétation plausible réside probablement dans le fait que cette œuvre présente des difficultés d'appréhension que le lecteur d'aujourd'hui doit, à son tour, affronter. Car les obstacles que l'on doit surmonter pour comprendre les œuvres de Boisguilbert sont multiples. Certains sont communs aux écrits de l'époque mais d'autres sont spécifiques à l'auteur et sont susceptibles de compliquer les premiers.

L'environnement intellectuel dans lequel s'insère Boisguilbert, tout d'abord, doit être décrypté car, d'une certaine manière, il lui suggère un point de départ et quelques directions de pensée (Faccarello, 1986, chap. III et IV). Dans ce contexte, la tradition bodinienne issue des *Six Livres de la République* et l'héritage cartésien sont importants ; ils permettent de comprendre sa position politique, un absolutisme "modéré", et la "mécanique" économique qu'il élabore : les références, même lointaines, à la physique cartésienne abondent en effet dans l'œuvre, surtout en relation avec les concepts d'"équilibre" et d'"abondance". L'influence la plus remarquable est cependant autre. Elle est celle de la philosophie et de la théologie augustinienne jansénistes dans sa version la plus répandue et modérée : c'est-à-dire non pas la position janséniste extrême de Martin de Barcos ou du dernier Pascal, mais celle de Pierre Nicole et de Jean Domat. On sait d'ailleurs que Boisguilbert fréquenta les Petites Écoles de Port-Royal et l'on peut dire que son style comme son emphase, qui ont rebuté tant de lecteurs et dont il sera dit un mot dans un instant, ne sont qu'un gauchissement, une exagération de ceux de Nicole. Nous verrons l'importance de cette "connexion janséniste".

Le lecteur d'aujourd'hui doit aussi surmonter une autre difficulté : celle présentée par le vocabulaire de l'époque, et en tout premier lieu par le vocabulaire lié aux institutions propres à l'Ancien régime en matière administrative, financière et fiscale. Qui sait d'emblée, aujourd'hui, ce qu'est un "pays d'État" et un "pays d'élection" et ce que ces mots ont de trompeur pour une mentalité moderne ? Qui connaît la significa-

tion exacte de la “taille” (“personnelle”, “réelle”, “tarifée”), de la “gabelle”, des “aides”, “traites” ou de la “capitation” ? Celle des “abonnements”, des “charges”, “offices” et autre “curatelle” ? Ou encore le rôle précis joué par les “traitants” et les “financiers” ? Pour saisir le sens du discours de Boisguilbert, le lecteur ne doit pas se contenter d’une connaissance lointaine de l’organisation sociale — fort complexe — de la société d’avant 1789, mais il doit savoir aussi, dans le détail, les mentalités propres à cette époque ; la structure économique compliquée ; la place et les modes d’interventions d’un État en construction qui n’a pas éliminé ses bases féodales et qui se trouve miné par les problèmes budgétaires et fiscaux ; et l’incroyable diversité administrative qui complique encore l’inextricable échec des différentes sortes d’impôts et de la grande variété de leurs modes de perception ¹⁴.

Dans le même ordre d’idées il faut encore faire attention à la langue juridique particulière qui affleure çà et là (n’oublions pas que Boisguilbert fréquenta l’École de droit de Paris). Il convient aussi de ne pas se laisser piéger par des mots utilisés par l’auteur dans des acceptions particulières ou dont la signification a évolué ou changé en trois siècles. Les mots “opulence”, “équilibre”, “harmonie”, “richesse”, par exemple, que l’on rencontre souvent, sont souvent pris comme synonymes. Une ambiguïté plane par ailleurs sur les mots “bien”, “revenu” et “besoin”. Pour le lecteur moderne, tout se passe comme s’il existait une constante confusion entre les causes et les effets. C’est ainsi que le vocable “besoin”, s’il est pris par Boisguilbert dans son acception moderne, est aussi employé par lui dans le sens de “satisfaction d’un besoin”, d’objet répondant à un besoin ¹⁵ ; un sens restrictif du mot “besoin” peut également être rencontré, qui désigne alors seulement les choses essentielles à la conservation de la vie.

14. Pour une première approche, le lecteur pourra utilement se reporter à Goubert et Roche (1984), à Mandrou (1974) et à Cabourdin et Viard (1992) ; il aura aussi intérêt à consulter souvent un livre ancien qui n’a pas encore été remplacé : le *Dictionnaire* de M. Marion (1923).

15. “La richesse, au commencement du monde, et par la destination de la nature et l’ordre du créateur, n’était autre chose qu’une ample jouissance des besoins de la vie” (deuxième *Factum*, p. 888).

Le mot besoin n'est pas seulement employé à la place du mot bien ; mais ce dernier vocable désigne aussi, de son côté, ce que nous appelons revenu. Dans l'une de ses classifications, Boisguilbert définit une première catégorie de "biens" comme "les revenus en fonds, comme terres, rentes, charges, et même billets courants" (*Mémoire sur . . . la taille*, p. 727). Il appelle ces mêmes biens des "biens en revenu" (*ibid.*). Ceci permet de comprendre des expressions curieuses comme "le capital du bien d'un particulier" (*Détail*, "Réduction de ces mémoires en vingt-cinq articles", p. 660), et évite de faire des contresens lorsqu'on aborde l'impôt : d'un côté la taille, nous dit-on, doit être fixée "au dixième des revenus des fonds" (*Mémoire sur . . . la taille*, p. 724), de l'autre Boisguilbert affirme que la capitation doit être un impôt portant sur la totalité des biens¹⁶. Il ne s'agit évidemment pas là d'un impôt sur la richesse ou sur le capital. Enfin, le terme "consommation", qui joue un si grand rôle dans le système de l'auteur, est entendu dans son acception large de dépense. D'autres exemples pourraient être cités : ceux relatifs aux mots "poli" ou "politesse", "profit" et "providence" — importants pour le système de l'auteur — seront vus plus loin.

Une dernière difficulté doit être relevée : le style de Boisguilbert, proprement effroyable et peu fait pour retenir le lecteur. Les phrases sont souvent interminables et on peut en perdre en cours de route le sujet ou les compléments ; la syntaxe est souvent défectueuse ; les raisonnements s'entremêlent et les incidentes sont nombreuses ; enfin, les répétitions *ad nauseam* de certains arguments sont susceptibles de faire perdre la patience lecteur le mieux intentionné. La violence du tour, le caractère plutôt appuyé de certaines images, le style décidément "plomb" de ses écrits, prennent chez lui un relief tout particulier ; déjà sensibles dans le *Détail*, ils iront en s'accroissant au fil des écrits et des déceptions. Ils confèrent parfois à sa prose une tournure presque incantatoire et dénotent le principal courant de pensée dans lequel l'auteur s'insère, le jansénisme.

16. "Pour l'intérêt donc des riches, il faut payer la capitation au dixième de tous les biens, tant en fonds qu'en industrie" (deuxième Factum, p. 944).

III

Nous avons noté le triple héritage bodinien, cartésien et janséniste. Nous insisterons particulièrement sur ce dernier courant de pensée un peu oublié aujourd'hui mais extrêmement influent à l'époque. Locke lui-même ne s'intéressa-t-il pas à Nicole au point d'en traduire quelques essais? La pensée de Nicole et la tradition janséniste qu'elle représente n'influencèrent-elles pas également les développements intellectuels anglo-saxons au travers des œuvres de Bernard de Mandeville¹⁷? Que Boisguilbert s'en soit aussi inspiré, cela n'a par conséquent rien d'extraordinaire, lui dont une partie de l'éducation se fit précisément dans les écoles de Port-Royal. Ce qui est beaucoup plus exceptionnel, par contre, c'est la transformation qu'il va faire subir à cette pensée. Et sur la plupart des points qui retiennent ici notre attention, Mandeville, sur qui les histoires de la pensée économique insistent généralement lorsqu'il s'agit de marquer l'apparition des principes fondamentaux de l'économie politique libérale, demeure fort en retrait.

Les matières économiques n'avaient pas beaucoup retenu l'attention des auteurs jansénistes¹⁸. Nicole n'en parle pratiquement pas; Domat leur consacre quelques développements dans *Le Droit Public*, mais il les insère dans des considérations juridiques sur l'ordre social. Seul l'abbé Duguet s'étend plus longuement sur l'organisation économique de la société. Mais son propos est traditionnel et ne traduit qu'un certain colbertisme fortement teinté d'un agrarianisme chrétien, idéalisé et presque bucolique, tel qu'il était en vogue à cette époque sous l'influence, notamment, de l'abbé Claude Fleury et de Fénelon. Par rapport à cette littérature, la rupture opérée par Boisguilbert est radicale.

17. Les auteurs anglo-saxons ont souligné cette filière. Voir par exemple Viner, 1953, ou encore Horne, 1978, chapitre II ("Mandeville and the French Moral Tradition").

18. Nous ne savons presque rien des lectures de Boisguilbert. En particulier, nous ignorons son degré de connaissance des écrits publiés outre-Manche.

D'autres auteurs eussent pu opérer cette rupture théorique. Belesbat¹⁹, par exemple, sur lequel l'attention a été attirée par A. Schatz et R. Caillemer (1906) puis par Rothkrug (1965). Beaucoup²⁰ de ses écrits sont antérieurs à la publication du *Détail de la France*, et certaines correspondances entre les œuvres sont troublantes : même admiration pour la Hollande, même image du roi-proprétaire ; accent prononcé sur les intérêts, l'utilité ; attention portée à la question des biens du clergé. On y trouve surtout, en outre, une critique de l'administration de Colbert, et même de toute politique interventionniste en général, la "corruption du cœur" et de l'esprit de l'homme vouant toute action à l'inefficacité et au désordre ; même accent, enfin, sur la nécessité du laissez-faire. Mais tout ceci est inséré dans un cadre peu théorique, à dominante politique immédiate : arrêt des guerres, réaction aristocratique, etc., en bref tout ce qui l'apparente au groupe de Fénelon. En outre, d'importantes restrictions aux principes émaillent les textes (pour ce qui concerne le commerce des blés par exemple), et trop d'idées traditionnelles subsistent (notamment quant aux métaux précieux et à la population) pour former un cadre à la fois cohérent au plan théorique et véritablement novateur.

Les écrits de Boisguilbert, enfin, sont souvent comparés à ceux de Vauban — Boisguilbert connaissait personnellement le maréchal — et aussi de Fénelon. Les correspondances entre ces écrits sont cependant superficielles. Le lot commun à ces différents auteurs est simplement d'avoir critiqué à peu près à la même époque l'administration du royaume sous Louis XIV, et d'avoir dépeint la grande misère du peuple. Mais ces critiques émanent de problématiques radicalement différentes.

Comme l'ont noté des lecteurs de Vauban (J.-B.M. Vignes, 1909, et L. Rothkrug, 1965, notamment) cet auteur reste, pour la majeure partie

19. Charles Paul Hurault de l'Hôpital.

20. De 1692 à 1702, Belesbat présente au roi divers mémoires, sur des sujets fort différents touchant à la politique et à l'administration du royaume (Schatz et Caillemer, 1906, pp. 31-33). Les mémoires de Belesbat sont restés inédits. Mais les œuvres de ce genre circulaient très souvent sous forme de manuscrits, et ce fut le cas des écrits de Belesbat.

de ses principes, ce qu'il est convenu d'appeler un "mercantiliste". Pour le reste, il s'inspire fortement du *Traité de la Politique de la France* publié en 1669 par Hay du Châtelet. Toute lecture un peu attentive ne saurait confondre son système et celui de Boisguilbert, sauf à se laisser prendre au piège des premières pages du *Projet d'une Dîme Royale* qui, citant le *Détail de la France*, possèdent par moments des accents boisguilbériens. Il reste que Boisguilbert a lui-même semé la confusion en publiant en 1707 une édition de ses œuvres sous le titre de *Testament Politique* de Vauban. Mais en général les personnes informées n'étaient pas dupes de tels procédés. Et il était d'autant moins pardonnable de l'être que Boisguilbert critique à plusieurs reprises — quelquefois assez violemment — le projet de Vauban.

Le contraste avec Fénelon est encore plus frappant malgré certains thèmes communs, comme celui de l'information des gouvernants. Chez l'archevêque de Cambrai, les principes concernant la vie en société sont, à quelques exceptions près, contenus dans *Les Aventures de Télémaque* ; ils sont aussi résumés dans les divers écrits réunis et édités en 1920 sous le titre d'*Écrits et Lettres Politiques*, dans lesquels ils revêtent aussi parfois une allure plus précise, étant appliqués au cas de la France. Mais ils sont purement politiques et ne dégagent aucune théorie du fonctionnement économique d'une société décentralisée. Au contraire : Fénelon prend en quelque sorte le contrepied de Boisguilbert en affirmant la primauté de l'organisation sociale sur l'individu et ses intérêts. Le système exposé dans le *Télémaque* peut présenter un intérêt. Mais, pour notre sujet, il n'est qu'une utopie dans la meilleure tradition du genre. Il faut donc être attentif et ne pas se laisser abuser par des slogans comme celui de "liberté du commerce" dont Fénelon semble ostensiblement revendiquer la réalisation. Car, si l'on se penche sur les quelques pages décisives du *Télémaque* où l'auteur décrit en détail la vie économique à Tyr et, surtout, à Salente (qui représente pour Mentor la cité idéale), c'est un véritable régime inquisitorial d'économie dirigée qui se fait jour (voir par exemple 1799, pp. 276-286). Les activités, quand elles ne sont pas interdites, sont étroitement surveillées et codifiées afin de faire régner la frugalité dans tout les

domaines de la vie. Dans ce contexte, y a-t-il seulement place, non même pour un libre commerce, mais pour un commerce tout court ? Par-delà les (ou grâce aux) côtés désuets de la “réaction aristocratique”, l’archevêque de Cambrai a peut-être joué un rôle décisif au plan du libéralisme (D. Richet, 1973), mais à condition d’ajouter : politique. À moins que la seule présence de l’expression “liberté du commerce” chez cet homme de premier plan n’ait suffi à agiter les esprits sans que l’on s’embarrasse d’un examen de sa signification réelle. Mais des libéraux comme J.-B. Say²¹ ne s’y sont pas trompés : elle n’est qu’un faux-semblant.

IV

Il faut revenir à présent au schéma théorique qui prend naissance dans le *Détail de la France* et dont les éléments sont développés dans les écrits ultérieurs de Boisguilbert. L’espace dont nous disposons pour cette présentation étant limité, le lecteur voudra bien nous pardonner le caractère schématique des pages qui suivent. Il nous semble cependant essentiel de fournir, même brièvement, le cadre théorique qui se dégage d’un ensemble d’écrits à la fois disparates et répétitifs : la lecture du *Détail* n’en devenant, selon nous, que plus intéressante²². Après tout, ce *Détail* est aussi comme le détail d’un tableau, fort intéressant en soi mais qui ne prend son sens véritable qu’avec du recul.

Nous avons dit que le point de départ de Boisguilbert lui était en partie suggéré par Port Royal. En bon janséniste, en effet, Boisguilbert

21. J.-B. Say (s.d., p. 346) : “Fénelon devait-il établir à Salente des magistrats auxquels tous les négociants devaient rendre compte de leurs affaires de commerce, de leurs entreprises, des magistrats qui leur auraient défendu de hasarder plus de la moitié de leurs biens ? N’est-ce pas préconiser une atteinte à la propriété, un outrage à la liberté d’industrie ? Et sans la propriété, sans l’industrie, que serait devenue la prospérité de Salente ? Louis XIV, et son despotisme, et ses guerres n’ont jamais fait le mal qui serait résulté des conseils de ce bon Fénelon, l’apôtre et le martyr de la vertu et du bien des hommes. Il pense être le défenseur de la liberté du commerce, et il prohibe les marchandises étrangères ; il règle *les habits, la nourriture, les meubles, la grandeur et l’ornement des maisons, pour toutes les conditions différentes.*”

22. Pour de plus amples développements, qu’il nous soit permis de renvoyer à Faccarello, 1986.

insiste sur le schéma théologique de la Chute de l'homme par le péché originel : le malheur s'abat sur la terre, le travail devient une punition dans un environnement hostile ; et, dans la mesure où personne ne peut vivre en autarcie, l'homme est contraint de traiter avec les autres hommes, de composer avec leur égoïsme, leur "amour-propre" au sens fort et premier de l'expression.

Nicole, dans ses *Essais de morale*, puis Domat, dans son *Traité des lois*, avaient déjà fortement souligné le fait, et posé une question : si les hommes ne pensent qu'à obtenir tout ce qui peut satisfaire à leur égoïsme, comment une société peut-elle subsister ? Si l'"amour-propre" de chacun s'oppose à celui des autres, une violence générale ne doit-elle pas s'en suivre inévitablement ? "Voilà donc par là tous les hommes aux mains les uns contre les autres" (Nicole, 1675, p. 116). La réponse apportée par Nicole sera vue plus loin. Pour l'instant, il suffit de noter que Boisguilbert fait partir sa réflexion de ce même point.

Dès le début de son raisonnement théorique, cependant, il introduit une différence importante d'avec le schéma précédent. Boisguilbert affirme en effet que, après la Chute, les hommes ont pu vivre en paix dans une forme simple de société reposant sur le troc, l'"état d'innocence". Bien que corrompu puisque se plaçant après la Chute, cet état de société fut heureux. En dépit de leur égoïsme, les hommes coopérèrent les uns avec les autres pour obtenir nourriture et vêtement. Mais cet état dut finir un jour. La violence fit son apparition, quelques hommes devinrent les maîtres et les autres furent contraints de les servir. La société se vit scindée en deux : une classe laborieuse productrice de richesses, et une classe oisive (les rentiers). La situation nouvelle ainsi créée est appelée "état poli et magnifique".

Cette scission possède trois conséquences importantes. Tout d'abord, le nombre des besoins humains augmente considérablement, pour les rentiers tout au moins, provoquant ainsi une croissance parallèle du nombre des professions. Ces dernières ("trois ou quatre cents") sont hiérarchisées par Boisguilbert en commençant par les plus nécessaires (le cultivateur

par exemple) pour finir par la plus superflue (celle du comédien). Ensuite, le troc n'est plus possible : la monnaie est introduite pour faciliter les échanges dans le réseau complexe des offres et des demandes des différentes marchandises. Enfin, deux sortes de circuits économiques émergent : un circuit entre les différentes professions et un circuit dans la répartition des revenus.

Le circuit des professions décrit la hiérarchie dans laquelle les différentes activités ont vu le jour. Il n'est pas important lorsque l'économie est en état d'équilibre : à partir du moment où une profession apparaît, il devient nécessaire de la soutenir à travers l'existence d'une demande pour ses produits, tout comme elle soutient les autres de la même manière. "Les deux cents professions . . . sont toutes, et jusqu'à la moindre ou la moins nécessaire, comme l'Empereur Auguste, de qui on disait fort justement qu'il ne devait jamais naître, ou ne devait jamais mourir" (*Dissertation*, p. 986). Ce circuit réapparaît cependant lors des états de déséquilibre, dans les processus cumulatifs des crises (ci-dessous, § X).

Le second type de circuit, au contraire, celui des revenus, se renouvelle sans cesse et revêt une importance permanente. Il se rapporte à la structure de la société et au fait qu'il n'y a aucun échange réel entre les différentes classes : les rentiers perçoivent leur revenu sans rien donner en contrepartie. C'est ici un point fondamental : comme il apparaîtra plus loin, l'existence de ce circuit des revenus est une condition nécessaire (si non suffisante) pour faire passer l'économie d'une structure stable à une structure instable.

V

Les marchés ne sont pas absents de l'analyse : la structure économique de la classe productive, avec ses multiples branches s'activité et ses échanges, constitue un système de marchés interdépendants. Boisguilbert complète cependant cette première approche par une autre, plus globale ("macroéconomique" avant la lettre). Afin de mieux analyser les phénomènes de déclenchement, de propagation et d'amplification des crises, il

met l'accent sur une structure comprenant, pour s'exprimer en termes modernes, cinq grandes catégories de marchés : celui des produits agricoles ; des produits manufacturés ; du travail ; des biens que l'on pourrait appeler d'investissement économique et social (terres, charges et offices) ; et enfin des fonds prêtables. Ces marchés fonctionnent de manière différente les uns des autres, en raison notamment du degré de nécessité des marchandises qui y sont échangées et du degré de flexibilité des prix de celles-ci. Pour les besoins de notre présentation, il suffira de présenter les trois premiers.

Le marché des produits agricoles est le plus important en raison de la place prépondérante, voire exclusive, que tiennent ces produits dans la consommation de la plus grande part de la population. Les prix y sont flexibles à la hausse comme à la baisse, la variabilité étant accentuée par le fait que ces produits ne sont pas aisément stockables. Ils fluctuent donc de manière très sensible en raison des variations de l'offre et de la demande dues à l'importance des récoltes, à l'urgence des besoins et aussi à l'information disponible à partir de laquelle les "acteurs" forment leurs anticipations (ci-dessous, § IX).

Sur le marché des produits manufacturés, au contraire, les prix ne se comportent pas de manière si erratique. Dans les écrits de Boisguilbert, ces produits dénotent des biens de luxe ou tout au moins des biens qui ne correspondent pas à des besoins urgents et essentiels. C'est pourquoi leur demande est bien plus stable, dans une période donnée, que celle du blé ; mais elle est aussi susceptible d'être plus sensible aux variations des revenus. Le flux de production est maîtrisable et l'offre n'y subit donc pas d'à-coups ; les prix nominaux tendent à être rigides, à la baisse tout au moins, pendant des laps de temps importants²³.

23. "Cet entêtement de maintenir le prix contracté . . . tous les arts et métiers le regardent comme la sauvegarde et le seul maintien de leur profession, et ils aiment mieux ne vendre qu'une seule pièce au prix marqué que d'en débiter dix à quelque chose de rabais" (*Traité . . . des grains*, p. 876).

L'analyse du fonctionnement du marché du travail est conduite sur une base similaire. De manière explicite, les prix nominaux sont ici flexibles à la hausse et rigides à la baisse du moins pendant un certain laps de temps. La composition particulière du salaire réel a déjà été notée : il faut donc s'attendre à ce qu'il existe un lien entre le salaire nominal et le prix du blé. Du point de vue des salariés, dit Boisguilbert, le salaire monétaire doit suivre la hausse des prix agricoles afin que le salaire réel ne baisse pas, ce qui n'est que justice. Mais les salariés considèrent aussi qu'il n'a pas à les suivre en cas de diminution : comme il est déjà noté dans le *Détail*, le salaire nominal est donc rigide à la baisse²⁴. Les employeurs, eux, tendent à se comporter de manière opposée : ils sont tentés d'ignorer les hausses des prix agricoles et de ne relier les salaires monétaires qu'à la baisse de ces prix. Comme les fluctuations importantes des prix agricoles sont typiques des crises, ces types de comportement jouent un rôle essentiel dans les processus cumulatifs des dépressions.

Si nous négligeons ici les marchés des "biens d'investissement" (tels qu'ils ont été définis plus haut) et des fonds prêtables, il faut en revanche dire un mot de la monnaie : Boisguilbert y fait allusion dans le *Détail*. Il prétend que sa quantité est indifférente et, qu'en tout cas, son insuffisance quantitative supposée n'est pour rien dans la crise. Il n'y a pas, à proprement parler, de marché de la monnaie chez notre auteur ; mais ce qui est dit de la demande et de l'"offre" de monnaie doit être noté en raison du modèle à deux régimes qu'il traduit.

La demande de monnaie est double : la monnaie est demandée en tant que moyen de circulation et en tant que réserve de valeur. Le premier élément concerne ce que l'on appelle aujourd'hui le "motif de transaction", et le second vise un motif très large de "précaution" qui inclut le comportement de thésaurisation des agents pendant les dépressions. Lorsque l'économie est en état d'opulence, la confiance règne, le motif de précau-

24. *Détail*, II, 14, p. 610 : "les journées d'ouvriers, gages de valets, ... ne baissent jamais lorsqu'ils ont une fois gagné un prix certain, y ayant une espèce de pacte tacite parmi ces sortes de gens d'aimer mieux mendier ou jeûner que de rien rabattre de leur prix ordinaire".

tion ne possède aucune incidence, et la monnaie n'est demandée, comme elle devrait toujours l'être selon l'auteur, qu'en tant que moyen de circulation. Mais lorsque l'économie est en état de crise, lorsque la production et les échanges baissent, la demande de monnaie à des fins de transaction diminue également et celle à des fins de précaution augmente.

L'offre de monnaie est, elle aussi, double. La quantité de monnaie est composée des pièces métalliques mais également, souligne Boisguilbert, de toutes les sortes de papiers commerciaux qui circulent sans aucun problème par endossement lorsque la confiance prévaut (état d'opulence). Ici aussi, cependant, les deux composantes de l'offre de monnaie varient grandement au plan quantitatif selon l'état de l'économie. En temps de prospérité, le papier commercial constitue le principal moyen de circulation. Mais il disparaît en grande partie pendant les crises : à cause de la méfiance, de la crainte des banqueroutes, il ne peut plus accomplir sa tâche. Toute la demande de monnaie se reporte alors sur la monnaie métallique, à la fois pour les motifs de transaction et de précaution : d'où l'impression de "rareté" des métaux précieux. Dans le *Détail*, Boisguilbert avertit cependant de ne pas prendre l'effet pour la cause. "Il ne faut point accuser le manque d'argent, mais seulement de ce qu'il ne fait pas son cours ordinaire. Et la vaisselle d'argent réduite en monnaie ces jours passés n'a pas apporté plus de remède à ce mal que fait une flotte du Pérou à la misère d'Espagne" (*Détail*, II, 19, p. 620). L'auteur ne se lasse pas de souligner que, en temps de crise, une injection supplémentaire de monnaie métallique n'est pas susceptible de remédier au mal, car, sous l'effet de ce que l'on pourrait appeler une sorte de trappe à liquidités, elle sera thésaurisée. La crise n'est pas provoquée par une quantité prétendument insuffisante de monnaie. Les différentes composantes du moyen de circulation s'adaptent simplement à l'état des affaires, et c'est sur cet état qu'il faut agir. De quelle manière ?

VI

Pour répondre à cette question revenons à Pierre Nicole et à son interrogation sur la possibilité de l'existence et de la cohésion d'une société

sous l'effet de l'action dissociante de l'"amour propre", du conflit des intérêts. La solution proposée par cet auteur est, dans un sens, double. Nicole, tout d'abord, souligne fortement le rôle joué par ce qu'il appelle l'"amour-propre éclairé" ; il ajoute ensuite à cette première solution, innovatrice, un volet plus traditionnel.

La première partie de la réponse concerne le problème du lien qui peut exister entre la raison et les passions. Au cours de la première moitié du XVIIe siècle, certains auteurs comme Senault (1641) avaient souligné le fait que la raison pouvait utiliser les passions pour les neutraliser, et faire ainsi en sorte que l'individu se comporte de façon paisible. Mais Nicole, imprégné par les conceptions augustinienes les plus pessimistes, ne croit pas cette voie praticable pour le plus grand nombre. Il pense qu'il faut, au contraire, renverser les termes de la solution proposée. Il admet qu'il reste à l'homme, après la Chute, quelques parcelles de raison, mais cette raison est faible. L'homme est trop dépravé pour laisser à quoi que ce soit d'autre que les passions le soin de le conduire ; mais il reconnaît au moins qu'il ne peut parvenir à toutes ses fins s'il tente de les réaliser par la coercition et la violence : les autres hommes répondraient de manière analogue et une guerre de tous contre tous s'instaurerait dans laquelle seuls quelques-uns pourraient parvenir à leurs fins, et encore de manière toute provisoire. C'est pourquoi, précise Nicole en opérant le renversement annoncé, l'homme utilise sa raison pour parvenir aux buts dictés par ses passions : "ce n'est pas la raison qui se sert des passions, mais les passions qui se servent de la raison pour arriver à leur fin" (1671, p. 43). En substituant l'artifice à la force, il consent à se soumettre aux désirs et à l'amour-propre des autres hommes, mais seulement en vue de réaliser ainsi ses propres desseins.

C'est ce type de comportement que Nicole appelle "amour-propre éclairé". Grâce à lui, souligne-t-il, une société peut perdurer et se développer qui, intérieurement dépourvue d'amour et de charité, apparaît extérieurement pleine de b n volence. Et le meilleur exemple que l'on puisse en donner est encore l'activit  de march  : "il faut consid rer que les hommes  tant vides de charit  par le d r glement du p ch , demeurent

néanmoins pleins de besoins, et sont dépendants les uns des autres dans une infinité de choses. La cupidité a donc pris la place de la charité pour remplir ces besoins, et elle le fait d'une manière que l'on n'admire pas assez ; et où la charité commune ne peut arriver. On trouve par exemple presque partout en allant à la campagne, des gens qui sont prêts à servir ceux qui passent, et qui ont des logis tout préparés à les recevoir. On en dispose comme on veut. On leur commande ; et ils obéissent . . . Qu'y aurait-il de plus admirable que ces personnes s'ils [sic] étaient animés de la charité ? C'est la cupidité qui les fait agir" (Nicole, 1670, pp. 204-205). Ce passage peut être retrouvé, à peine modifié, chez Boisguilbert (premier *Factum*, pp. 748-749). Mais n'est-ce pas lui que nous retrouvons aussi, un siècle plus tard, au début de la *Richesse des nations* d'Adam Smith (1776, pp. 26-27) ?

Cependant, et c'est là la seconde partie de la réponse de Nicole, cette attitude éclairée n'est pas suffisante pour réaliser une vie sociale paisible. L'ordre social, la cohésion et la prospérité de la société ne peuvent être atteints sans l'aide décisive d'autres liens d'une nature radicalement différente, parmi lesquels les plus importants sont les règles de la civilité et de l'honneur, les préceptes religieux et, par-dessus tout, l'ordre politique, c'est-à-dire une organisation extrêmement contraignante de la société, comportant des états sociaux rigidement stratifiés et différenciés (les trois ordres du royaume), une inégalité économique et juridique parmi les hommes et un pouvoir important de l'État sur les sujets²⁵. Malgré certains passages pouvant suggérer le contraire, la conception de la société, chez Nicole comme chez Domat, n'est donc pas fondée sur le marché. Le lien social fondamental reste politique et moral. Mais un grand pas en avant a néanmoins été fait au plan analytique grâce à l'ac-

25. "Car comme l'état d'innocence [c'est-à-dire, selon Nicole, l'état de la société avant la Chute] ne pouvait admettre d'inégalité, l'état du péché ne peut souffrir d'égalité. Chaque homme voudrait être le maître et le tyran de tous les autres : et comme il est impossible que chacun réussisse dans ce dessein, il faut par nécessité, ou que la raison y apporte quelque ordre, ou que la force le fasse, et que les plus puissants devenant les maîtres, les faibles demeurent assujettis. La raison ne reconnaît pas seulement que cet assujettissement des hommes à d'autres hommes est inévitable, mais aussi qu'il est nécessaire et utile" (Nicole, 1670, pp. 180-181).

cent placé sur l’“amour-propre éclairé” et sur les activités de marché qui lui sont liées.

Nous pouvons donc voir en quoi Boisguilbert, au contraire, innove radicalement. Il efface l’ordre moral et politique, ou pour le moins ne lui confère qu’une importance toute secondaire, et il propulse les activités de marché sur le devant de la scène : ce sont elles qui forment le véritable lien social.

Le raisonnement peut être résumé de la manière suivante. L’auteur dégage tout d’abord les conditions d’une sorte d’équilibre économique optimal (ce qu’il appelle “état d’opulence”) en ne prenant explicitement en compte que les activités de la classe productive de l’“état poli et magnifique”. En d’autres termes, les conditions d’équilibre d’opulence sont établies comme si la classe oisive n’existait pas. L’auteur réintroduit ensuite la classe oisive dans l’analyse, tente de voir en quoi les conditions de l’équilibre d’opulence sont modifiées et souligne le fait que là se trouve l’origine des chocs déstabilisateurs. Il analyse enfin la nature des crises économiques provoquées par ces chocs et le déroulement des dépressions. C’est ce qu’il faut voir à présent.

VII

Face aux différentes activités de la classe productive, l’observateur ne voit d’abord qu’un enchevêtrement compliqué de productions et de consommations, de ventes et d’achats. Pourtant, il existe un moyen pour découvrir un ordre dans un tel désordre : il consiste à se concentrer sur les motivations des producteurs et des consommateurs. Il apparaît alors que ces motivations sont les mêmes, partout, pour tout le monde. Le trait fondamental qui caractérise la logique du comportement économique sur les marchés n’est rien d’autre qu’une application systématique à la vie économique du comportement égoïste des hommes que mène leur seul amour-propre, ce qui engendre une attitude économique maximisatrice : chacun, écrit Boisguilbert en précisant une idée déjà exprimée dans le *Détail* (ci-dessus, note 9), “songe à se procurer son intérêt personnel au

plus haut degré et avec [le] plus de facilité qu'il lui est possible" (premier *Factum*, p. 749).

Quelle est donc la principale caractéristique de l'équilibre d'opulence ? C'est une situation dans laquelle chaque agent peut acheter et vendre librement et tenter de retirer le plus qu'il peut de chaque situation. Comme chaque intervenant n'est en relation avec tous les autres que par l'intermédiaire des marchés et des prix, il n'est donc pas surprenant de voir Boisguilbert définir l'équilibre d'opulence comme une situation dans laquelle se réalise un système déterminé de prix relatifs : ceux qu'il appelle les prix de proportion. "Il faut que toutes choses et toutes les denrées soient continuellement dans un équilibre, et conservent un prix de proportion par rapport entre elles et aux frais qu'il a fallu faire pour les établir" (*Dissertation*, p. 993).

Ces prix sont définis par rapport aux "avances". Ils sont ceux qui engendrent une "utilité réciproque" ou encore un "profit partagé", et qui mettent tout producteur "hors de perte"²⁶. En tenant compte du fait que, pour la langue de l'époque, les mots "utilité" et "profit" sont largement synonymes et doivent être compris dans un sens très général (profit pécuniaire, bien sûr, mais aussi satisfaction engendrée par le résultat d'une activité, la possession ou la consommation d'un bien), cela signifie que les "prix de proportion" doivent au minimum permettre à tout producteur de recouvrer ses dépenses et de subsister pendant la période suivante. On peut imaginer, si l'on veut, un système d'inéquations.

Pour préciser la nature de ces prix, examinons deux conditions liées à leur obtention, sur lesquelles Boisguilbert revient sans cesse : la "condition tacite" des échanges et la concurrence.

L'expression "condition tacite", souvent utilisée par l'auteur, signifie que, au niveau individuel, la valeur des demandes de chaque agent et

26. "Il faut que ce commerce continue sans interruption, et même à un prix qui est de rigueur, quoique ce soit ce qu'on conçoive le moins, c'est-à-dire à un taux qui rende le marchand hors de perte, en sorte qu'il puisse continuer son métier avec profit" (*Dissertation*, p. 986).

égale à celle de ses offres. Il ne s'agit pas là, cependant, d'une simple exigence d'absence de thésaurisation. La structure des échanges doit être telle que, au travers des multiples chemins empruntés par les offres et les demandes individuelles, chaque producteur trouve preneur pour ses propres marchandises, aux prix d'équilibre. Dans un état donné des affaires, la demande de chaque marchandise doit donc être égale à son offre²⁷.

Par quel mécanisme cette "condition tacite" des échanges est-elle réalisée? Boisguilbert souligne le fait qu'un équilibre d'opulence et (donc) des prix de proportion ne prévalent que si d'autres conditions concernant les transactions sont vérifiées. La condition la plus importante, celle qui inclut en quelque sorte toutes les autres, est une concurrence libre de toute entrave. Chaque vendeur, souligne-t-il, désire faire face au plus grand nombre possible d'acheteurs et être libre de vendre sa ou ses marchandises partout où il le souhaite et à la personne de son choix. Chaque acheteur se trouve dans une situation similaire : son intérêt est d'être en présence d'un grand nombre de vendeurs et de pouvoir s'adresser à celui de son choix. Comme il est dans la nature du comportement égoïste (maximisateur) des agents de chercher à vendre une marchandise au prix le plus élevé possible, ou bien de l'acheter "pour rien", affirme Boisguilbert, une concurrence entièrement libre peut, seule, faire entendre raison aux contractants. Il faut laisser faire, et laisser passer²⁸.

27. Un laboureur, par exemple, "qui vend du blé à un marchand de brocard, ne peut pas prendre de cette denrée en échange, n'étant point de son usage ; mais il reçoit de l'argent qu'il donne à un ouvrier de souliers ou de gros drap, lesquels [les ouvriers], tenant leur maison à loyer d'un grand seigneur, ils lui remettent cet argent du laboureur reçu du marchand de brocard, qui lui est restitué ou compensé par ce propriétaire de maison, qui reçoit en contre-échange ce brocard, suivant l'intention des deux premiers contractants ; et cette circulation est toujours la même, quand le tout n'aurait été effectué qu'après le passage de deux cents mains ou professions . . . comme il est même nécessaire que cela soit pour leur commun maintien" (*Causes de la rareté de l'argent et éclaircissements des mauvais raisonnements du public à cet égard*, éd. Hecht, p. 966).

28. Une "personne en place", sans doute Colbert, "ayant mandé un grand négociant [sans doute Thomas Le Gendre] afin de conférer avec lui des moyens de rétablir le commerce . . ., l'autre lui répondit qu'il y en avait un très certain et très facile à pratiquer, qui était que lui et ses semblables ne n'en mêlassent point, et que tout irait

Boisguilbert pense donc que, si la condition tacite des échanges est satisfaite et si une concurrence libre règne dans l'économie, alors cette dernière connaîtra un état d'opulence ou d'"harmonie". Ce point est important. On peut se demander, en effet, si le simple jeu des forces économiques sur les marchés est bien suffisant à apporter la prospérité et à maintenir la cohésion de la société. N'oublions pas l'action a priori déstabilisatrice de l'"amour-propre".

Dans beaucoup de passages, Boisguilbert semble admettre de manière frappante que les agents économiques doivent être conscients du caractère éminemment fragile d'un tel équilibre ; il paraît douter, même, de sa réalisation spontanée. Chaque homme, écrit-il, ne peut attendre sa prospérité que de la réalisation de l'équilibre d'opulence : il ne doit donc pas perdre de vue la nécessité de se comporter de manière équitable et juste dans les échanges, de ne jamais oublier le bien commun. Mais, au lieu de cela, ajoute-t-il immédiatement, tout homme se comporte "depuis le matin jusqu'au soir" de manière exactement contraire, et, sous la pression de son égoïsme, de ses intérêts immédiats, agit comme s'il s'efforçait précisément de ruiner cette opulence générale.

Cependant, et malgré tout, Boisguilbert est d'avis qu'il est toujours possible d'atteindre l'équilibre. "La Providence", dit-il, veille sur les marchés : elle assure en permanence la réalisation de la justice dans les transactions économiques. L'auteur mentionne aussi une "autorité supérieure et générale", une autorité "puissante" qui assure, "à la pointe de l'épée", le bon fonctionnement de l'économie. Dans le *Détail*, il mentionne "l'harmonie de la République, qu'une puissance supérieure régit invisiblement" (II, 19, p. 621).

Comment, cependant, interpréter ces expressions ? Ne serait-ce là qu'une échappatoire ? Certainement pas plus que ne l'est la "main invisible" chez Smith. Pour bizarres que les expressions utilisées ici paraissent au lecteur moderne, il faut prendre garde et ne pas les interpréter comme

parfaitement bien, parce que l'ardeur de gagner était si naturelle qu'il ne fallait point d'autres motifs que l'intérêt personnel pour les faire agir" (premier *Factum*, p. 795).

la preuve d'un échec analytique. Car le mot "Providence" ne signifie pas "miracle" et ne désigne pas un état de choses inaccessible à la raison. Dans la langue du XVII^e siècle, ce mot se rapporte surtout aux causes secondes, aux lois objectives que Dieu a instaurées et qui peuvent être mises au jour par l'activité scientifique. Boisguilbert ne tente donc pas ici de contourner un problème analytique apparemment insoluble. Une lecture attentive révèle que, sous l'appellation de Providence, il fait simplement référence aux lois de la libre concurrence qu'il expose par ailleurs. La concurrence est cette "autorité générale" qu'il mentionne toujours²⁹, cette "force coercitive" : l'expression, on le sait, sera reprise par Marx.

Il est donc possible à présent de situer l'innovation théorique majeure de l'auteur : nous voyons en effet la proposition fondamentale de l'économie libérale émerger de manière non ambiguë du *Détail de la France* et des écrits ultérieurs. La plus grande part de la philosophie sociale janséniste de Nicole et de Domat est écartée. Dans une économie de marché où règne la "liberté du commerce", l'homme n'a même pas besoin d'être "éclairé" ; l'amour-propre, de force dissociante qu'il était, devient une force agrégatrice s'il se trouve inséré dans un environnement économique adéquat : celui de la libre concurrence. L'équilibre d'opulence, les prix de proportion, sont automatiquement réalisés. La société apparaît

29. "La nature donc, ou la Providence, peuvent seules faire observer cette justice, pourvu encore une fois que qui que ce soit [d'autre] qu'elles ne s'en mêlent ; et voici comment elles s'en acquittent. Elles établissent d'abord une égale nécessité de vendre et d'acheter dans toutes sortes de trafics, de façon que le seul désir de profit soit l'âme de tous les marchés, tant dans le vendeur que dans l'acheteur ; c'est à l'aide de cet équilibre et de cette balance que l'un et l'autre sont également forcés d'entendre raison" (*Dissertation*, p. 992). "... dans le trafic de toutes les ... denrées, l'un voudrait avoir la marchandise pour rien, et l'autre la vendre quatre fois plus qu'à l'ordinaire, et il n'y a que la certitude où le marchand est, que son voisin, qui a sa maison fournie de pareilles denrées, sera plus raisonnable, qui lui fasse entendre raison lui-même, joint à ce que l'acheteur n'est pas toujours dans la nécessité indispensable de ne se pouvoir passer absolument de ce qu'il avait voulu avoir ... [L']intérêt de tout acheteur est qu'il y ait quantité de marchands, ainsi que beaucoup de marchandises, afin que la concurrence leur fasse réciproquement donner la denrée au rabais, pour avoir la préférence du débit ; ... au contraire, le marchand ne vend jamais mieux que lorsqu'il est assuré, par la rareté de la denrée, qu'il n'a pas beaucoup de concurrents, et que l'acheteur est presque dans l'obligation de la payer à son mot" (*Traité ... des grains*, pp. 848-849).

alors comme fondée sur le mécanisme du marché où les opérations de ventes et d'achats forment le lien social fondamental entre des agents économiques indépendants. Selon les termes mêmes de Boisguilbert, “un royaume comme la France est un marché général de toutes sortes de denrées” (*Mémoire sur ... la taille*, p. 683). Turgot reprendra l'expression pour désigner le marché mondial et, deux siècles plus tard, c'est encore “le monde” qui sera considéré par Walras “comme un vaste marché général”.

Mais si l'ordre politique cher à Nicole disparaît du devant de la scène, cela ne signifie pas pour autant que l'État voit son rôle réduit à néant : si celui-ci est considérablement réduit, il n'en demeure pas moins important. Il consiste à veiller au bon fonctionnement des règles de la libre concurrence et, dans cet esprit, il doit “procurer de la protection et empêcher la violence” (deuxième *Factum*, p. 892). C'est l'État-gendarme. Cependant, selon l'auteur, l'État peut aussi intervenir dans l'économie (selon des modalités bien précises) dans des situations exceptionnelles de crise : lorsque les marchés extérieurs, notamment, ne peuvent fonctionner normalement et qu'une entière liberté du commerce ne peut s'instaurer. Il nous est cependant impossible de nous arrêter sur ce point³⁰.

VIII

D'où viennent donc les chocs déstabilisateurs qui précipitent une économie — ou la maintiennent — en régime de dépression ? Fondamentalement, explique Boisguilbert, de la classe oisive.

Pour ce qui concerne son statut économique, la principale caractéristique de la classe oisive est qu'elle se trouve déconnectée de l'activité ordinaire qui consiste à produire et à vendre des biens et des services. Les membres de cette classe “ne font que recevoir” ; ils ne sont pas soumis au pouvoir coercitif et régulateur de la concurrence et c'est pourquoi la simple existence d'une telle classe constitue une menace puissante pour l'équilibre. Selon Boisguilbert, c'est dans cette situation, et dans cette

30. Voir Faccarello, 1986, pp. 286-288.

situation seulement, que l’“amour-propre éclairé” cher à Nicole a un rôle important à jouer.

Cependant, si le problème est bien celui du comportement du rentier, la théorie de Boisguilbert nous enseigne aussi, un peu malgré elle, que la classe supérieure ne peut pas apprendre aisément ce qu’elle doit faire dans son propre intérêt. Car le rentier est un pur consommateur qui, de par sa position sociale, obéit à une logique radicalement différente de celle des membres de la classe productive. La structure de classe engendre d’importants phénomènes d’opacité qui empêchent la véritable information de circuler et font en sorte que les rentiers en général et les gouvernants en particulier prennent des décisions et des mesures dommageables à l’opulence. Ce problème d’information, strictement lié à la structure sociale, est, Boisguilbert y insiste, l’origine unique mais puissante de la déstabilisation économique.

Un premier problème d’information surgit en raison de l’existence de la monnaie qui, loin d’être un simple moyen de circulation³¹, engendre des phénomènes d’opacité. La monnaie, par exemple, se prête à une accumulation oisive de la richesse. Le rentier, non impliqué dans la vie économique, ne réalise pas qu’il doit redépenser tout ce qu’il reçoit. Il interrompt la chaîne des achats et des ventes et la “condition tacite” des échanges n’est plus respectée. Un autre phénomène, plus subtil, n’est pas moins destructeur. Il s’agit de l’illusion que la monnaie engendre : celle d’être le bien suprême, le véritable but du commerce, renversant ainsi les rôles “naturels” assignés aux marchandises et au moyen de circulation. Au lieu de demeurer dans son rôle de “valet du commerce”, la monnaie peut en devenir le “tyran”. Elle est demandée pour elle-même, comme réserve de valeur ou comme simple richesse oisive et interrompt ainsi la chaîne des échanges, mettant de nouveau à mal la “condition tacite”.

Un second problème est plus directement lié à l’organisation de la société en classes. Il découle du mode de fonctionnement de la classe oi-

31. C’est la seule fonction légitime selon l’auteur qui s’inscrit là dans une bien vieille tradition.

sive dont le comportement ne répond pas aux normes du marché mais à celles de la “civilité” et de la “politesse”, c’est-à-dire de sociabilité, de civilisation, qui atteignent leur plus haut degré dans la société de Cour. Selon Boisguilbert, en effet, cette “politesse” possède quatre caractéristiques : deux sont communes à tous les membres de la classe oisive, et deux spécifiques à la fraction qui la gouverne.

La première, et sans doute la moins importante, est le train de vie luxueux du rentier. Devant modeler son attitude sur celle des autres, et notamment des plus riches, le rentier s’insère dans une sorte de concurrence pour la magnificence qui requiert son énergie et son temps et qui lui fait négliger les activités plus importantes auxquelles il aurait pu prendre part (la bonne gestion de son patrimoine par exemple). La seconde caractéristique est une conséquence de la première : il faut à tout prix financer la magnificence ; l’intérêt immédiat du rentier prévaut donc toujours sur l’intérêt général de la communauté chaque fois que les deux entrent en conflit. Pour toute mesure d’importance, concernant par exemple l’imposition ou la réglementation du commerce, les dirigeants doivent compter avec des groupes de pression qui induisent un biais systématique en faveur de leurs avantages immédiats³².

Ces deux premiers aspects de la “politesse” sont, somme toute, banales. En revanche, les troisième et quatrième caractéristiques sont plus importantes : elles traitent respectivement des relations qui existent entre les classes, et de celles qui prévalent au sein de la classe oisive.

La troisième caractéristique dépeint le fossé non seulement matériel, mais aussi et surtout culturel, qui sépare la classe productive de la classe oisive. Le rentier ne peut simplement pas comprendre ce que les producteurs font et disent, et les deux classes s’ignorent réciproquement comme si, selon l’expression même de l’auteur, elles vivaient dans deux pays, le “pays du peuple” et la “contrée polie”, aussi éloignés et différents que la

32. Bien entendu, selon Boisguilbert, ces intérêts ou avantages immédiats sont à courte vue, illusoires : les mesures prises à l’avantage d’un groupe ne tardent pas à se retourner contre lui par le biais de la destruction de l’équilibre d’opulence.

France et la Chine³³. Là gît la raison pour laquelle tous les dirigeants, intendants de Provinces comme ministres, qui appartiennent à la classe oisive, sont spontanément enclins à prendre de mauvaises décisions en matière économique.

Quant à la quatrième et dernière caractéristique, elle traite des rapports intra-classe oisive, fondés sur un langage faux et une dissimulation générale des pensées et des sentiments. Boisguilbert se met ici à l'unisson des moralistes du Grand siècle. Dans un tel environnement, sans cesse en proie aux discours obséquieux et intéressés des courtisans et des “flatteurs” de toute espèce, comment les dirigeants pourraient-ils distinguer aisément le vrai du faux, rassembler une information fiable et prendre de bonnes décisions³⁴ ?

On voit donc, pour conclure, que, à l'évidence, l'“amour-propre” des membres de la classe oisive doit être “éclairé”, contrairement à celui qui se trouve soumis à la force coercitive de la concurrence. Il est de l'intérêt de cette classe que l'équilibre de la classe productive ne soit pas troublé : le flux des rentes en dépend. On comprend donc mieux, également, des expressions qui, dans le *Détail de la France*, par exemple, peuvent venir à l'encontre de l'interprétation générale de la théorie de Boisguilbert proposée ici. Ne lit-on pas en effet que la source de tous les maux sont les “intérêts indirects”, encore désignés par “intérêts personnels” ou “intérêts particuliers”, qui, trompant les ministres “qui n'ont que de bonnes intentions”, provoquent les mesures dévastatrices de politique économique ? Ces “intérêts” sinistres ne sont évidemment pas ceux liés aux égoïsmes des agents économiques agissant sur les marchés car ceux-

33. “Mais à présent qu'il y a un si grand chaos [abîme] entre les personnes relevées en dignité et le peuple, que l'on ne sait non plus ce qui se passe chez les uns et les autres réciproquement que l'on n'a connaissance de ce qui se fait à la Chine” (premier *Factum*, p. 766).

34. On se souvient de ces vers de Racine (*Phèdre*, IV, 4) : “Détestables flatteurs, présent le plus funeste / que puisse faire aux rois la colère céleste !”. Voir aussi Nicole, 1670, p. 23, qui décrit la position difficile d'un prince entouré de personnes “qui ne conspirent presque qu'à les tromper” : “leur vie n'est pour l'ordinaire qu'un songe où ils ne voient que des objets faux et des fantômes trompeurs”.

ci sont, on le sait, neutralisés par la concurrence. Ils ne sont pas non plus ceux des différentes catégories de rentiers, dont le véritable intérêt réside dans le maintien de l'équilibre d'opulence. Dans le contexte, ces "intérêts personnels" sont ceux des "traitants" et autres "financiers" — c'est-à-dire d'intermédiaires non nécessaires dans la gestion publique — et de tous ceux qui vivent de leurs trafics ; ce sont eux qui abusent de la bonne foi des ministres et du souverain en jouant, précisément, de leur méconnaissance de la classe productive et sur le système de la société de Cour. C'est pour les combattre que notre auteur entend jeter un pont entre ces deux segments du royaume qui ne se comprennent pas et qu'il se présente en définitive, dans titre même du premier *Factum de la France*, comme "le nouvel ambassadeur arrivé du pays du peuple" (p. 741)³⁵.

IX

Pour que cette présentation soit complète, il reste une dernière étape à franchir. Sans entrer dans le détail de la typologie des chocs déstabilisateurs que dresse Boisguilbert, que peut-on dire des crises ? Comment se déclenchent-elles, et quelle est leur évolution (propagation, approfondissement) ?

Il est à présent évident que les causes des fluctuations et des crises résident dans le comportement de la classe oisive et plus particulièrement dans les décisions gouvernementales en matière économique. Deux types de mesures sont ici d'une importance particulière : celles qui concernent l'imposition et celles qui visent la réglementation du "commerce". Dans les pages suivantes, nous insisterons sur les secondes, les premières étant amplement développées dans le *Détail* et pouvant être interprétée en fonction de ce qui suit.

35. Voir aussi *ibid.*, p. 769 : "De façon que l'auteur de ces mémoires se constituant aujourd'hui un nouvel interprète et un ambassadeur extraordinaire de ce pays inconnu du peuple, nouvellement arrivée en la contrée polie, qui n'en avait eu jusqu'ici aucune connaissance que par des impostures engendrées par l'intérêt, souffertes et non démenties par les mêmes causes, il n'est pas étonnant s'il parle un langage si nouveau".

Étant donné les besoins et les habitudes de consommation des agents et le fait que l'agriculture est la source des rentes de la classe oisive, le marché des produits agricoles est fondamental. C'est là que les crises naissent et provoquent des dépressions générales par le biais de réactions en chaîne. La dépression qui s'ensuit est stable si la perturbation initiale persiste : elle est caractérisée par un système inadéquat de prix relatifs, une activité stagnante, une grande pauvreté et un sous-emploi des ressources.

Plaçons-nous dans un régime de réglementation du commerce comme celui que Boisguilbert avait sous les yeux : un fermier, par exemple, ne pouvait pas conserver de stocks pour plus d'une période donnée ; un marchand devait opérer sur des marchés particuliers et était obligé, au bout d'un certain temps, de vendre tout le blé qu'il avait apporté sur ces marchés sans pouvoir le remporter ; le commerce "extérieur" (entre provinces du royaume comme avec les pays étrangers) était sujet à une réglementation très stricte.

Dans cette situation, que se passe-t-il en situation de mauvaises récoltes ou même, selon l'auteur, si de mauvaises récoltes étaient simplement supposées devoir survenir ? Les acheteurs, s'attendant à une hausse des prix, accroissent leurs demandes de blé afin de constituer des stocks de précaution. Les vendeurs, de leur côté, se hâtent d'amplifier un mouvement favorable à leurs intérêts ; ils confirment que les récoltes ne vont pas être bonnes — même si cela n'est pas vrai — et, s'attendant aussi à une hausse des prix de leurs produits, ne fournissent pas les marchés comme à l'habitude : ils constituent des stocks spéculatifs qui accentuent le mouvement des prix. En présence d'une demande plus forte que d'habitude et d'une offre en baisse, ces prix, souligne Boisguilbert, sont multipliés par sept ou par dix et les consommateurs s'en trouvent grandement appauvris³⁶. Il faut remarquer ici le mécanisme stock/flux qui entre en jeu de

36. "Ainsi, voilà aussitôt deux effets qui suivent le premier, savoir, que tous les vendeurs de blé, dans l'espérance que le mal augmentera, s'abstiennent de fournir les marchés à leur ordinaire . . . ; et l'autre, que ceux qui font leur provision de blé ordinairement de semaine en semaine, ou de mois en mois, se hâtent au plus tôt de se

chaque côté du marché en liaison avec les anticipations et les stratégies des différents agents. Il faut aussi remarquer le rôle important joué par l'information et les anticipations dans les prises de décision : c'est ainsi qu'une stérilité "qui n'est souvent en la plus grande partie qu'en idée" possède "une suite bien réelle" (*Traité ... des grains*, p. 861). Chaque agent, en effet, considère comme vraie l'information recueillie et adapte son comportement en conséquence ; mais si tous les acteurs ne possèdent pas nécessairement le même type d'information, chacun, en revanche, forme ses anticipations à partir de l'ensemble des informations dont il peut personnellement disposer.

L'analyse peut être menée, d'une manière similaire, au cas de la bonne récolte. Les acheteurs jouent à la baisse ; prévoyant une baisse des prix, ils demandent des quantités de blé plus faibles qu'à l'habitude. Les vendeurs, de leur côté, qui ne peuvent conserver des stocks importants et qui s'attendent aussi à une baisse des prix, accroissent leur offre afin d'écouler au plus vite des quantités supérieures à l'ordinaire. La demande s'étant réduite et l'offre accrue, les prix s'effondrent et, dans ce cas, ce sont les producteurs qui sont conduits à la ruine.

Il reste alors à expliquer la récurrence des crises et la violence des effets. La récurrence trouve son origine, souligne Boisguilbert, dans le lien direct qui existe entre l'abondance et la pénurie de blé, c'est-à-dire entre les périodes de prix très faibles et très élevés. Il ne faut pas oublier que le blé, comme toute autre denrée — et ce point est déjà fortement souligné dans le *Détail* —, n'est "pas un présent gratuit de la nature" : "le labourage dépend d'une infinité de circonstances pour lesquelles il faut presque toujours avoir l'argent au poing" (premier *Factum*, p. 781). Des avances sont nécessaires, qui doivent être récupérées. Dans ce contexte, l'abondance engendre nécessairement la disette par le biais de la variation des superficies cultivées et des divers degrés de fertilité des terres.

fournir pour toute l'année, et même davantage, le tout sur une terreur panique d'un mal qui n'est grand que parce que la fantaisie et l'erreur font croire ce qui n'est pas" (*Traité ... des grains*, p. 861).

Une période de prix bas provoque l'abandon de la culture des moins bonnes terres et une baisse de la production future : donc une disette à la moindre variation climatique. D'un autre côté, la disette engendre l'abondance. Lorsque le prix du blé est très élevé, toutes les terres sont mises en culture : ce qui provoque inévitablement une surproduction en cas de bonne année climatique³⁷. C'est pourquoi les crises agricoles sont violentes et cycliques, causant tour à tour la ruine des agents se trouvant de chaque côté du marché. Et contrairement à la croyance commune, l'"avilissement" n'est pas plus favorable que la "cherté" ; ses effets négatifs sont simplement moins spectaculaires : "si l'une poignarde, l'autre empoisonne" (*Traité . . . des grains*, p. 847).

Tel est le tableau désolant d'une économie agricole dont le commerce n'est pas entièrement libre. En revanche, il en va tout autrement dans l'hypothèse opposée. Car, en régime de liberté, les prix agricoles ne fluctuent jamais de manière importante et ne provoquent donc pas de crise. Pour le montrer, l'auteur s'appuie toujours sur un raisonnement en termes d'information disponible et de formation des anticipations. Lorsque de mauvaises récoltes surviennent, par exemple — ou lorsqu'elles sont supposées se produire dans un avenir proche —, la simple possibilité de pouvoir se fournir ailleurs que sur les marchés locaux ou provinciaux retient les acheteurs d'accroître leur demande et de constituer des stocks de précaution. Simultanément, cette même possibilité fait entendre raison aux producteurs et les retient de former des stocks spéculatifs. Les prix agricoles ne fluctuent donc pas de manière importante, et les prix de proportion sont maintenus. Le jeu des anticipations est, ici aussi, essentiel : Boisguilbert souligne bien que, dans un tel contexte, les prix seront

37. "L'extrême cherté fait labourer avec profit les plus mauvaises terres, ce qui produit une si grande abondance, d'où s'ensuit un avilissement de prix lorsqu'il n'y a pas d'évacuation ; en sorte que l'on ne peut pas même aménager les meilleures qu'avec perte, ce qui en faisant négliger la plupart, au moins à l'égard des engrais, parce qu'ils coûtent des frais, à la moindre stérilité il arrive un désordre effroyable" (*Mémoire sur . . . la taille*, p. 707).

stabilisés même si très peu de blé est importé des provinces voisines ou de l'étranger³⁸.

L'analyse est similaire en cas d'année abondante : sachant que les producteurs ont la possibilité de vendre ailleurs leur blé, les acheteurs ne jouent pas les prix à la baisse de manière importante et la demande fluctue dans des proportions raisonnables. De leur côté, les producteurs n'accroissent pas localement leur offre de manière déstabilisatrice, la voie de l'exportation leur étant toujours praticable. Les prix ne s'effondrent donc pas et les proportions sont maintenues.

X

Pour analyser la propagation et l'approfondissement de la crise, il faut évidemment revenir au contexte de réglementation des activités économiques et prendre en compte les autres marchés. Dans un tel environnement, les mécanismes stock/flux à l'œuvre sur le marché des produits agricoles provoquent, on l'a vu, une importante amplification des mouvements des prix et des quantités. Un autre mécanisme stock/flux va propager la crise de l'agriculture vers les autres secteurs, tandis que, sur ces autres marchés, la rigidité à la baisse des prix du travail et des biens manufacturés contribue grandement à l'approfondissement de la dépression.

La propagation de la crise, tout d'abord. Les crises agricoles possèdent des effets directs sur les rentes de la classe oisive. Comment le rentier réagit-il face à une diminution de son flux de revenu ? Cette réaction, souligne Boisguilbert, est double. D'un côté, à cause d'un revenu plus faible, le rentier dépense moins sur les différents marchés : il s'agit là,

38. *Traité ... des grains*, p. 863 : "... la réception ou sortie des blés étrangers n'est d'aucune considération pour le royaume par rapport à la subsistance, mais seulement à la balance et au prix : comme l'excès de cherté n'est ordinairement fondé que sur des bruits publics ou terreurs paniques, ne provenant uniquement que du pouvoir plus ou moins où sont les laboureurs de vendre leurs grains, l'arrivée d'un vaisseau chargé de cette denrée fait une espèce de miracle, parce qu'on ne manque jamais de dire que c'est l'avancement d'une bien plus grande quantité ... qui va arriver au premier jour".

en quelque sorte, d'une réaction *ex post*. Mais, simultanément, une autre réaction, *ex ante*, est tout aussi importante. Le rentier ne dépense pas moins uniquement en raison d'un revenu effectivement en baisse, mais aussi, et peut-être surtout, "dans la juste crainte qu'il a de n'être plus payé à l'avenir" (*De la nécessité d'un traité de paix*³⁹, p. 803). S'attendant à des diminutions futures en raison de l'état languissant des affaires et de l'information dont il peut disposer, il adopte une attitude de précaution et thésaurise. Pour cette catégorie d'agents, donc, comme pour les membres de la classe productive, les prévisions sont déterminantes même si elles sont erronées ou fondées sur une information pas toujours exacte que les fermiers ont intérêt à diffuser afin de ne pas payer (toutes) les rentes aux propriétaires.

Le résultat de ce mécanisme est clair : la crise se propage aux autres marchés et les déséquilibres s'amplifient. Tout comme il y a un ordre dans l'apparition des professions, il y a un ordre dans leur déclin (*Traité ... des grains*, p. 838) en raison des effets de report dus, notamment, au comportement des rentiers : ceux-ci diminuent leur consommation en commençant par les biens et services les moins nécessaires. Mais à leur tour, les professions touchées par la baisse de la demande réagissent de manière similaire, à leur niveau⁴⁰. C'est ainsi que toutes les activités sont affectées par l'effet d'un multiplicateur dans lequel les prévisions jouent un rôle essentiel.

Reste le rôle joué par la rigidité à la baisse de certains prix. Si, par les effets de report qu'elle induit, la constitution de stocks monétaires de précaution se trouve être le vecteur initial de propagation de la crise, cette rigidité va permettre son approfondissement. En effet, selon Boisguilbert, sur le marché des produits manufacturés les producteurs préfèrent ne pas vendre plutôt que de diminuer un tant soit peu le prix. Ils courent ainsi

39. *De la nécessité d'un traité de paix entre Paris et le reste du royaume*, éd. Hecht, pp. 799-818.

40. *Causes de la rareté de l'argent*, p. 969 : "du moment que tous ces sujets voient la certitude de la diminution de leur recette future, ils en font autant de leur dépense, et par conséquent de la sortie de l'argent".

à leur perte car, lorsque certains finissent par faire faillite et cassent les marchés pour écouler leurs marchandises, ils s'aperçoivent trop tard qu'ils agissent à tort : leur comportement ne fait donc qu'accentuer la dépression⁴¹.

Pour ce qui concerne le marché du travail, le raisonnement de Boisguilbert se fait encore plus précis. Mené en des termes semblables, il différencie l'analyse selon le secteur d'activité : l'agriculture, d'une part (voir le *Détail*, II, 14, p. 610, ou le *Traité . . . des grains*, p. 874), et, d'autre part, les manufactures et les services (*Traité*, pp. 874-876 par exemple). L'accent est placé sur la rigidité à la baisse des salaires nominaux, sur le rôle éventuel des coalitions d'ouvriers dans l'instauration et le maintien de cette rigidité, et sur les conséquences négatives de celle-ci sur la régulation et l'équilibre des marchés. Le sens de la démonstration est toujours le même : en période de déséquilibre, la rigidité à la baisse d'un prix (ici, le salaire) ne peut qu'accentuer un désordre dans lequel, contrairement à ce qu'ils croient — du moins initialement — tous les intervenants sont perdants.

XI

On ne saurait terminer cette présentation sans se pencher, même brièvement, sur un point qui ne peut manquer de frapper le lecteur du *Détail de la France*. Il s'agit de la confiance aveugle que Boisguilbert place dans ses propositions. Ce type de confiance, certes, ne lui est pas propre : tous les “faiseurs de projets” et autres “donneurs d'avis” doivent posséder, de tout temps, la même certitude dans l'infailibilité de leurs systèmes. Cependant, on sait à présent que notre auteur, malgré les apparences, ne peut être confondu avec eux : la théorie qu'il fonde et qu'il développe plaide assez en sa faveur. Après tout, ne retrouve-t-on pas — à première vue tout au moins — une confiance semblable au siècle suivant, chez bien des partisans de la “liberté du commerce” ?

41. *Traité . . . des grains*, p. 839; *Mémoire sur . . . la taille*, pp. 682-683.

Mais la certitude de Boisguilbert se fait insistante. Une cause quelconque vient-elle détruire l'équilibre d'opulence et la confiance en la prospérité ? L'auteur se hâte d'assurer que sa simple suppression rétablit aussitôt la situation. "Et il ne faut pas dire que cela demande quelque délai", martèle-t-il dans le *Détail* (III, 8, p. 646). La publication des édits réformant les modes de fixation et de levée des impôts ne doit-elle pas rendre "tout le monde riche en vingt-quatre heures" (ibid., p. 648) ? À la fin de l'ouvrage, l'expression du point 20 de l'annexe intitulée "Réduction de ces mémoires en vingt-cinq articles" est saisissante à cet égard. "Il ne faut point dire qu'il faut du temps pour cela", répète l'auteur, "puisque, entre la permission de vendre sa marchandise, quand il se trouve des personnes en état de l'acheter, et la vendre, il n'y a que 24 heures d'intervalle ; et entre l'avoir vendue et être plus riche que l'on n'était, il n'y a aucun intervalle ; et entre être plus riche que l'on n'était, et faire plus de dépense, ou [à] acheter des fonds, ou à les cultiver mieux, il n'y a pareillement aucun intervalle ; et entre faire ces mouvements et jeter de l'argent parmi le peuple, il n'y a point non plus d'intervalle ; et du moment que le peuple a de l'argent, il consomme les fruits qu'il fait venir par son travail, et est en état de payer le Roi à proportion" (ibid., p. 659).

La cause de ce raisonnement et de cette insistance réside certainement dans la conception que Boisguilbert se fait de la machine économique. Nourris d'images tirées de la physique, ses propos sur l'équilibre et la logique économiques traduisent un modèle dans lequel tous les mouvements sont immédiatement réversibles. Une fois définis les motifs qui font agir les agents, tout se joue une fois encore au niveau de l'information et des anticipations. Un passage caractéristique du *Détail* illustre bien cette optique. L'édit portant sur la réforme de la taille, précise Boisguilbert, "ferait le même effet que si on venait annoncer à divers particuliers très misérables qu'il leur vient d'échoir une succession d'immeubles très opulente ; car bien qu'il ne fût dû aucun fermage qu'un an après, cependant ils ne laisseraient pas de s'en sentir dès le même moment, parce que tout le monde leur prêterait très volontiers, voyant la certitude d'être remboursé et du capital et des intérêts, tout aussitôt que l'année serait

échue. Tout de même, la crainte étant levée, par cet édit, d'être exposé en proie à ses ennemis ou envieux par toute montre d'opulence . . . , on verrait un fermier de terres emprunter de tous côtés pour charger sa ferme de bestiaux, qu'on lui prêterait très volontiers, voyant qu'il ne pourrait plus être saisi pour la taille de ses voisins, ni la sienne être augmentée d'une façon exorbitante parce qu'il mettrait ses terres en valeur" (III, 8, p. 647) : et le raisonnement de continuer sur le même registre.

Dans ses écrits ultérieurs, cependant, Boisguilbert modifie un peu cette conception d'un temps purement logique et lui substitue — en partie — un temps plus historique. Il ne se montre plus aussi délibérément optimiste quant au caractère immédiat du rétablissement économique et il note que, lors d'une sortie de crise, le rétablissement demande du temps. Les différents agents économiques n'étant pas également sensibles à toutes les mesures ni forcément bien informés de tout, les anticipations sont lentes à se modifier⁴². Mais ce n'est pas là, à proprement parler, un véritable amendement au système : la foi de Boisguilbert demeure, inébranlable, dans les principes énoncés et dans la politique proposée.

Références bibliographiques

Boisguilbert, Pierre Le Pesant de (1691-1714). *Œuvres et correspondance complètes*, dans *Pierre de Boisguilbert ou la naissance de l'économie politique*, Paris : INED, 1966, édition établie par Jacqueline Hecht (deux volumes à pagination continue).

Cabourdin, Guy & Viard, Georges (1992). *Lexique historique de la France d'Ancien Régime*, Paris : Armand Colin, 4e éd.

42. "Ainsi, quoiqu'il revînt un très grand bien au peuple de la cessation des affaires extraordinaires qui anéantissent tous les fonds, et de la dispense de l'injustice et du désordre des tailles, l'une et l'autre ne sont pas d'une sensibilité générale, parce que, pour la première, il faut du temps pour rétablir la confiance, et pour l'autre, les gens des villes sur qui tomberait la hausse de la capitation ne sont pas également instruits des horreurs de l'économie de la taille pour concevoir sur le champ le grand bien du changement ; ceux d'ailleurs que leur privilège ou leur vexation semblait mettre à couvert, auront peine à y comprendre leur utilité, quoiqu'elle y soit effective" (*Mémoire sur . . . la taille*, p.716).

- Cognet, Louis (1961). *Le jansénisme*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Domat, Jean (1689). *Traité des lois*, dans Domat, 1828-1829, tome 1, pp. 1-75.
- (1697). *Le Droit public, suite des Lois civiles dans leur ordre naturel*, dans Domat, 1828-1829, tome 3.
- (1828-1829). *Œuvres complètes*, Paris : Firmin Didot.
- Faccarello, Gilbert (1986). *Aux origines de l'économie politique libérale : Pierre de Boisguilbert*, Paris : Anthropos.
- Fénelon, François de Salignac de La Mothe (1699). *Les Aventures de Télémaque*, Paris : Garnier-Flammarion, 1968.
- (1920). *Écrits et lettres politiques*, Paris.
- Goubert, Pierre & Roche, Daniel (1984). *L'Ancien régime*, Paris : Armand Colin.
- Hecht, Jacqueline (1966a). "La vie de Pierre Le Pesant, seigneur de Boisguilbert", dans Hecht, 1966c, pp. 121-244
- (1966b). "Bibliographie commentée des principaux ouvrages et articles concernant Boisguilbert", dans Hecht, 1966c, pp. 507-579.
- (sous la direction de) (1966c). *Pierre de Boisguilbert, ou la naissance de l'économie politique*, Paris : INED, deux volumes à pagination continue.
- (sous la direction de) (1989). *Boisguilbert parmi nous*, Paris : INED.
- Hirschman, Albert O. (1977). *The Passions and the Interests : Political Arguments for Capitalism before its Triumph*, Princeton : Princeton University Press.
- Horn, Ignace Einhorn (1867). *L'économie politique avant les physiocrates*, Paris : Guillaumin.
- Horne, Thomas A. (1978). *The Social Thought of Bernard Mandeville : Virtue and Commerce in Early Eighteenth-century England*, Londres : Macmillan.
- Kehoane, Nannerl O. (1980). *Philosophy and the State in France : the Renaissance to the Enlightenment*, Princeton : Princeton University Press.

- Mandrou, Robert (1974). *La France aux XVIIe et XVIIIe siècles*, 3e édition revue, Paris : Presses Universitaires de France.
- Marion, Marcel (1923). *Dictionnaire des institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris : Picard, 1979.
- Nicole, Pierre (1670). *De l'éducation d'un Prince*, édition revue et corrigée : Paris, 1677 (vol. 2 des Essais de morale à partir de 1671).
- (1671). *Essais de morale*, vol. 1, huitième édition revue et corrigée, La Haye : Adrian Moetjens, 1700.
- (1675). *Essais de morale*, vol 3, édition revue, La Haye : Adrian Moetjens, 1700.
- Richet, Denis (1993). *La France moderne : l'esprit des institutions*, Paris : Flammarion.
- Rothkrug, Lionel (1965). *Opposition to Louis XIV : the Political and Social Origin of the French Enlightenment*, Princeton : Princeton University Press.
- Say, Jean-Baptiste (s.d.). "Erreurs où peuvent tomber les bons auteurs qui ne savent pas l'économie politique", dans *Œuvres diverses*, Paris : Guillaumin, 1848, pp. 342-354.
- Schatz, Albert & Caillemer, Robert (1906). "Le mercantilisme libéral à la fin du XVIIe siècle : les idées économiques de M. de Belesbat", *Revue d'économie politique*, vol. XX, pp. 29-70, 387-396, 559-574, 630-642, 791-816.
- Senault, Jean-François (1641). *De l'usage des passions*, Paris : Fayard, 1987.
- Smith, Adam (1776). *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations*, Oxford : Oxford University Press, 1976.
- Taveneaux, René (1965). *Jansénisme et politique*, Paris : Armand Colin.
- Théré, Christine (1998). "French political economy and its authors : 1566-1789", dans G. Faccarello (sous la dir. de), *Studies in the History of French Political Economy*, London : Routledge (à paraître).
- Van Dyke Roberts, Hazel (1935). *Boisguilbert, Economist of the Reign of Louis XIV*, New York : Columbia University Press.

Vauban, Sébastien Le Prêtre de (1707). *Projet d'une Dîme royale*, Paris : Alcan, 1933.

Vignes, Jean-Baptiste Maurice (1909). *Histoire des doctrines sur l'impôt en France : les origines et les destinées de la Dîme royale de Vauban*, Paris : Giard et Brière.

Viner, Jacob (1953). "Introduction" à Bernard de Mandeville, *A Letter to Dion (1732)*, repris dans *The Long View and the Short*, Glencoe : The Free Press, 1958, pp. 332-342.